

CODE ETHIQUE DU GROUPE SMEDI

Ce Code éthique définit les principes et valeurs fondamentales auxquels sociétés du groupe SMEDI adhèrent et s'engagent unilatéralement à les appliquer dans la pratique quotidienne de leurs activités.

Le mot SMEDI englobe et engage dans tous ce qui suit toutes les filiales du groupe SMEDI, ses agents et ses collaborateurs.

Il est susceptible d'être modifié afin de s'adapter aux évolutions notamment réglementaires.

Les valeurs fondamentales sous entendant ce code sont

L'humanité, l'intégrité, le respect de la personne, le respect de l'intégrité physique des patients, la bienveillance, l'honnêteté, le respect de la multiculturalité, le respect des lois et des règlements et le professionnalisme.

Le respect des intérêts des pays et citoyens des pays dans lesquels nous opérons.

Au delà des intentions, la direction générale du groupe SMEDI s'engage à initier des stratégies, des politiques, des mesures et à mobiliser les moyens nécessaire de nature à traduire dans les faits, les actes et les pratique quotidienne des filiales et des agents et collaborateurs du groupe, les engagements de cette charte. A cet effet SMEDI s'engage

Au respect des règles de déontologie en relation avec ses activités et notamment celles propres aux activités médicales.

SMEDI s'impose également les valeurs et engagements ci après qui motivent ses actions, et ses pratiques et qui constituent son code de conduite.

- Au respect des lois, des règlementation et des engagements contractuels.
- A fournir des prestations respectent les normes reconnus par des parties officielles, en matière de qualité, de santé, de sécurité et d'environnement.

- A traiter toutes les personnes humaines, les patients et les accompagnants avec humanité empathie, Bienveillance, bien traitance.
- Au respect total de la personne et de l'intégrité physique des patients
- A faire bénéficier ses patients des meilleurs soins, de meilleurs parcours de soins possibles, et du meilleur de ce que la médecine propose dans le pays de soins.
- A veiller à l'intérêt des patients, et au respects de leurs choix et de leurs consentements éclairés.
- A défendre les intérêts de ses clients.
- A appliquer une politique et des pratiques de ressources humaines, respectant et assurant la dignité, la vie privé, les données privées et la sécurité de tout collaborateur.
- A avoir avec toutes les parties prenantes des pratiques financières et des facturations transparentes, justes et conformes aux engagements pris.
- A sélectionner ses fournisseurs et ses prestataires sur des bases uniquement objectives, de qualité, de performance, de coût et d'adéquation à ses besoins.
- A traiter avec toutes les parties prenantes (clients, patients, prestataires, professionnels de la santé etc..) avec professionnalisme, intégrité et honnêteté.
- A respecter ses concurrents et à s'abstenir de toute pratique de concurrence déloyale.
- A veiller à la bonne image de la Destination Tunisie et des pays ou elle entretient des activités et relations.
- A s'investir dans une contribution active au développement de l'offre de santé des pays du continent africains et au respect des intérêts des professionnels de la santé, notamment, Tunisie et des pays ou elle entretient des activités et relations.
- A avoir une politique et des pratiques responsables particulièrement dans les domaines sociétaux, environnementaux et de développement durable.

Pour le Groupe SMEDI

**Le Directeur général
Ghazi Mejbri**